

Brioche de l'amitié

Vente de brioche le vendredi 7 octobre à la sortie du groupe scolaire Geo Condé, le samedi 8 et le dimanche 9 octobre en porte à porte dans les quartiers de la commune

CCAS

Repas des aînés et colis de fin d'année

Après une interruption de 2 ans en raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas dansant en salle, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Bois-de-Haye aura lieu cette année le dimanche 27 novembre 2022 à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye sur le thème des « années 80 ».

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas cette formule, le CCAS propose d'offrir à la place du repas en salle, un colis gourmand de fin d'année. Les colis seront à retirer en mairie de Velaine-en-Haye ou de Sexey-les-Bois à partir du 1er décembre 2022. Pour les aînés qui ne pourront pas se déplacer, une distribution des colis par les élus accompagnés du Conseil Municipal des Enfants est prévue le matin du 3 décembre 2022.

Nouveau : Cette année il n'y aura plus de différence d'âge pour choisir entre le repas dansant ou le colis gourmand !

Tous les aînés à partir de 65 ans inscrits sur les listes électorales pour les deux communes déléguées Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye ont reçu une lettre les invitant à choisir la formule qui leur convient le mieux. Le coupon-réponse est à retourner impérativement avant le 21 octobre 2022.

La mission du CCAS : une solution pour vos besoins.

- Attribution d'aide financière d'urgence ou non pour des besoins alimentaires, de chauffage ou autre...,
- Participation financière au permis de conduire ou conduite accompagnée pour les 15-25 ans,
- Information et orientation sur toutes les questions liées à la retraite et à la vieillesse,
- Accueil et écoute des personnes âgées,
- Instruction des dossiers (APA, d'obligation alimentaire, portage de repas à domicile, MDPH),
- Prime pour l'obtention du baccalauréat avec mention
- Instruction des demandes de RSA, aide médicale de l'Etat, CMU...,
- Domiciliation des personnes sans domicile stable,
- Intervention en matière d'enfance (soutien aux familles, prévention et protection à destination des enfants, des jeunes et futurs parents),
- Aide administrative à la mise en place de télé assistance.

Don du sang

Le lundi 5 septembre, 55 personnes se sont présentées pour donner leur sang à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

« Je donne mon sang, je sauve des vies ! »



Agenda

7 octobre : One Man Show

Du 7 au 9 octobre : Brioche de l'amitié

13 octobre : réunion « Ma Mutuelle de Village »

15 octobre : Marche Octobre Rose

7 novembre : Permanence de vaccination contre la grippe

20 novembre : Bourse aux Jouets

18 novembre : Soirée Théâtre

20 novembre : Petits Déjeuners Trisomie 21

27 novembre : Repas des aînés

3 décembre : Loto Téléthon

4 décembre : Saint-Nicolas

31 décembre : Repas Dansant

Rentrée scolaire

Après une année encore un peu difficile en raison du Covid, la rentrée de septembre 2022 s'est déroulée plus sereinement....même si des cas de maladie guettent encore les enfants et les parents!

L'école élémentaire, qui a perdu une enseignante et fermé une classe en juillet vu la baisse d'effectifs, regroupe à ce jour 121 élèves pour 5 classes.

L'école maternelle compte de son côté 62 élèves pour 3 classes.

Tous ont été ravis de reprendre le chemin de l'école .

Souhaitons aux enseignantes, Atsem, élèves et personnel des P'tits Loups une année scolaire fructueuse et réussie !



Elections du CME

L'engouement pour faire partie du Conseil Municipal Enfant ne se dément pas. Les élèves de CM1 ont été très nombreux à se présenter aux élections et tout a été fait dans les règles de l'art.

Les candidats ont présenté leur programme puis le 3 octobre, carte d'électeur en main, tous ont exprimé leur choix. Un isoloir et une urne ont été mis à disposition à l'école pour faire comme les grands.

Le 8 octobre, Pierre BAUDIER, Sophie GUEYE, Soline JOLLY-DESPREZ, Alice MAGNIER, Nathan MOUGINOT-ROUSSEL et Noé WAGNER se verront remettre officiellement leur écharpe tricolore lors d'une cérémonie en mairie.

Nous les félicitons et leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale !

La rue n'est pas un terrain de jeux

Nous attirons l'attention des parents suite à un accident grave qui s'est passé dans un lotissement. La voirie n'est pas un terrain de jeux et des aires de jeux, terrains de football, city stade sont mis à disposition des enfants. Nous vous remercions de veiller à ce que vos enfants ou petits enfants ne jouent pas sur la voirie et n'y déposent pas d'objet. Pour leur sécurité et la sécurité des usagers de la route !

Nous vous informons que le conseil municipal, sur la proposition du CME, étudie la création d'un skate-park.



Forum des associations

Dans une ambiance conviviale, le succès était au rendez-vous pour les nombreuses activités proposées le samedi 3 septembre de 9h à 12h. Nous remercions chaleureusement les associations pour leur présence et plus encore pour leur participation à cet événement.



Sécurisation du City stade

Un pare-ballon a été installé autour du city stade. Cette clôture de 2m de haut, surélevée d'un filet de 3m, permettra aux ballons de rester dans l'aire de jeux et de ne pas endommager les bâtiments alentour (salle des fêtes, ancienne chaufferie) et évitera d'interférer avec les utilisateurs des terrains de pétanque tout proche. Un éclairage sera installé prochainement.



Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 3 septembre les nouveaux habitants de la commune étaient reçus par la municipalité au cours d'une cérémonie dans la salle des fêtes pour leur souhaiter la bienvenue. C'était la 1ère manifestation de ce genre depuis celle de 2019. C'est pourquoi 50 invitations avaient été envoyées. Une quinzaine de famille ont répondu présente et ont reçu un petit cadeau de la commune avant de partager le verre de l'amitié.

Végétalisation des cimetières

Les travaux de végétalisation des deux cimetières de Bois-de-Haye se sont déroulés dans des conditions optimales. Le temps sec a permis à l’entreprise de décompacter le sol existant et d’installer le mélange terreux permettant la pousse des différentes graminées qui ont été semées. A noter que, dans une démarche environnementale, il n’y a eu aucune évacuation de déblai.

Les premières pluies qui ont suivi la fin du chantier ont permis une levée rapide de l’herbe ce qui a donné très rapidement un tout autre aspect à ces lieux de mémoire.

Il faudra attendre le printemps prochain pour que les fleurs semées dans les inter-tombes apportent des couleurs à ces espaces par trop minéraux.

L’entretien sera facilité car les graminées sont à pousse lente. Mais chaque visiteur se devra de respecter les lieux en n’utilisant aucun produit chimique pour nettoyer les pierres. **Produits anti-mousses et surtout eau de javel sont absolument à proscrire dans ces espaces.** Bois-de-Haye s’est engagée dans une démarche de commune nature et il est important que chaque citoyen se mette à l’unisson.

Le mur du fond de l’ancien cimetière de Velaine-en-Haye, côté extérieur, vient d’être rénové car le crépi, fortement dégradé, tombait par plaques. Il est prévu d’implanter à cet endroit un nouveau colombarium lorsque l’existant sera entièrement utilisé.



Avant intervention Velaine-en-Haye



Après intervention Sexey-les-Bois

Espaces verts

Les derniers travaux d’entretien ont été effectués avec la tonte des zones de fauchage tardif. Les différents pots fleuris ont relativement bien résisté à la canicule estivale, malgré les restrictions d’arrosage imposées par les autorités.

A l’automne vont être plantés sur l’anneau de bus des arbres destinés à limiter le stationnement des gens qui « apprécient un peu trop le site de la commune déléguée de Velaine-en-Haye ».

Site de compostage

Le site de compostage installé à côté de la zone de déchets verts a été inauguré avec la participation de la responsable de la CCTT. On peut regretter le peu de participation de la population, mais cette démarche doit s’installer dans la durée : à partir de l’année prochaine, le tri des biodéchets, déjà inscrit dans la loi pour les professionnels, sera obligatoire pour chaque habitant. Il faut absolument réduire ces déchets qui représentent environ 30% de nos poubelles et qui peuvent être valorisés au lieu d’être incinérés ou enfouis.



Repair café

Première organisation de cette opération à l’initiative de la CCTT et de l’organisme ECO Gestes qui a bénéficié d’une affluence inattendue. Le but, là encore, est de réduire nos déchets en ne jetant pas ce qui peut être réparé. Les deux bénévoles présents ont démonté aspirateur, robot ménager et autres ustensiles. La panne identifiée, il reste bien sûr la difficulté de trouver la pièce détachée pour des appareils âgés parfois de plusieurs dizaines d’années.

Il y a eu également une démonstration de fabrication de produits cosmétiques à base de produits naturels, pour démontrer que le chimique n’est pas une fatalité.

Cette opération devrait être renouvelée avec l’appui du milieu associatif.

Travaux de voirie

Rue de la Commanderie

Les travaux ont été confiés à l’entreprise LOR TP pour la voirie et CITEOS pour l’éclairage public. Ils ont débuté le 5 septembre et se termineront le 14 octobre pour le gros œuvre. La finition en enrobé sera réalisée à la fin du mois d’octobre.

Les travaux consistent :

- Réalisation du fond de forme de la voirie,
- Gestion des eaux pluviales par la création d’une noue en partie basse de la voirie, captation des eaux pluviales en partie haute de la rue qui se jetaient dans le réseau d’assainissement et les conduire dans cette noue.
- Installation de 4 candélabres pou l’éclairage public ,
- Création de trottoirs en dehors de la zone archéologique.
- Installation d’un poteau d’incendie pour couvrir cette nouvelle zone d’habitation.



Coût : 164’902 euros HT avec des subventions de l’ADEME, et de l’Agence de l’eau (montant non arrêtés).

Rue Saint-Hubert à venir (début novembre).

Chemin des Chanelles

Les travaux ont été confiés à l’entreprise LOR TP pour la voirie et CITEOS pour l’éclairage public. Ils ont débuté le 6 septembre et se termineront le 21 octobre pour le gros œuvre. La finition en enrobé sera réalisée à la fin du mois d’octobre.

Les travaux consistent :

- Réalisation du fond de forme de la voirie,
- Gestion des eaux pluviales par la création d’une noue en première partie de voirie et réalisation d’un revêtement en enrobé poreux pour infiltrer les eaux en deuxième partie.
- Installation de 9 potelets d’éclairage public et enfouissement de gaines pour le passage de la fibre optique,
- La voirie sera en mode partagée entre les véhicules et les piétons avec la mise en place d’une mini bordure qui matérialisera la limite au sol.



Coût : 222’413.50 euros HT avec 90’323 euros de subventions (ADEME, DETR et Agence de l’eau)

Rue Saint-Hubert à venir (début novembre).

Rue Saint-Hubert

Les travaux seront réalisés par LOR TP pour la voirie, LCIS et Enedis pour la basse tension et Citéos pour l’éclairage public. Ils débiteront en novembre pour une durée d’environ un mois.

Les travaux consistent :

- Enfouissement des réseaux secs (BT Enedis, téléphonie et éclairage public).
- Ajout d’un avaloir pour capter les eaux pluviales.
- Remplacement de l’éclairage public.
- Réfection de l’enrobé (voirie et trottoirs).

Coût : 96’036 euros HT.

Cheminements piétons et placettes

Des sentiers seront réalisés pour accéder en sécurité aux arrêt de bus de la RD400 (depuis la rue de la Taille Michaud et le second depuis la rue des Groseillers). Les pavés des placettes des allées du Muguet et des Pâquerettes seront remplacés par de l’enrobé.